



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

SEANCE DU 08 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit décembre à 18 heures, l'organe délibérant de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon s'est réuni À l'Espace Socio-Culturel de Rustrel, sous la présidence de M. Gilles RIPERT.

DÉLIBÉRATION N° CC-2022-110

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS 2023 DES DIFFERENTS BUDGETS DE LA CCPAL

MEMBRES EN EXERCICE : 48 - QUORUM : 25 - PRESENTS : 27 - PROCURATIONS : 5 - VOTANTS : 32

Présents :

APT : M. Jean AILLAUD, M. Frédéric SACCO, Mme Sylvie TURC, Mme Véronique ARNAUD-DELOY, Mme Céline CELCE

BONNIEUX : M. Pascal RAGOT, Mme Evelyne BLANC

BUOUX : Mme Amélie PESSEMESE représentée par M. Hervé PLANCHON

CASENEUVE : M. Gilles RIPERT

CASTELLET-EN-LUBERON : M. Roger ISNARD

CERESTE : M. Gérard BAUMEL

GARGAS : Mme Laurence LE ROY, M. Patrick SIAUD

GOULT : M. Didier PERELLO

JOUCAS : M. Lucien AUBERT

LIOUX : M. Francis FARGE

MENERBES : M. Patrick MERLE

MURS : M. Christian MALBEC

RUSTREL : M. Pierre TARTANSON

SAIGNON : M. Jean-Pierre HAUCOURT

SAINT MARTIN DE CASTILLON : Mme Charlotte CARBONNEL

SAINT PANTALEON : M. Luc MILLE

SIVERGUES : Mme Martine CALAS

ST SATURNIN LES APT : M. Christian BELLOT, M. Yves MARCEAU

VIENS : M. Frédéric ROUX

VILLARS : Mme Sylvie PEREIRA

Absents :

APT : Mme Emilie SIAS, M. Cédric MAROS, Mme Isabelle TAILLER, M. Yannick BONNET, M. Patrick ESPITALIER, M. André LECOURT, Mme Laurence GREGOIRE, M. Jean-Louis CULO, M. Dominique THEVENIEAU, M. Christophe CARMINATI

GARGAS : Mme Claire SELLIER, M. Benjamin BAGNIS

GIGNAC : Mme Sylvie PASQUINI

LACOSTE : M. Mathias HAUPTMANN

LAGARDE D'APT : Mme Maryse BONNET

ST SATURNIN LES APT : Mme Patricia BAILLARD

Procurations :

APT : Mme Dominique SANTONI donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, Mme Gaëlle LETTERON donne pouvoir à M. Frédéric SACCO

AURIBEAU : M. Roland CICERO donne pouvoir à M. Roger ISNARD

ROUSSILLON : Mme Gisèle BONNELLY donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY

ST SATURNIN LES APT : Mme Sandrine ISSON donne pouvoir à M. Christian BELLOT

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20221208-2022-110-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Page 1 sur 3

CC-2022-110

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code Général de la Fonction Publique,

Vu, la délibération N°CC-2022-13 du 17 mars 2022 relative aux tableaux des effectifs 2022 des différents budgets de la CCPAL,

Vu, la délibération N°B-2022-32 du 7 juillet 2022 modifiant le tableau des effectifs des différents budgets à compter du 1^{er} septembre 2022,

Considérant, que la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) a signé le Contrat d'Objectifs Territorial (COT) avec l'ADEME le 23 décembre 2021, et de la nécessité de procéder au recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien ce projet,

Considérant, que la CCPAL a été habilitée pour l'expérimentation nationale Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) pour une durée de 5 ans, et que le Conseil Départemental de Vaucluse est en mesure de co-financer un poste de chargé de mission pour cette expérimentation,

Considérant, la convention d'adhésion au service commun ADS (Autorisation du Droit des Sols) à compter du 1^{er} mars 2023, approuvée par délibération de la Ville d'Apt en date du 6 décembre 2022,

Considérant, qu'il convient de tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, il est nécessaire de revoir la composition du tableau des effectifs afin de permettre le bon fonctionnement de certains services (Enfance-Jeunesse - Accès aux droits, Ressources Humaines, Office de tourisme, ADS)

Considérant, l'avis favorable du comité technique en date du 15 novembre 2022,

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'approuver le tableau des effectifs des différents budgets afin de prendre en compte ses modifications à compter du 1^{er} janvier 2023.

**L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
OUI L'EXPOSÉ DU PRÉSIDENT
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

À l'unanimité,

Approuve, le tableau des effectifs annexé à la présente délibération à compter du 1^{er} janvier 2023,

Dit, que si les emplois permanents lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient, ces emplois peuvent être pourvus par des contractuels en cas de recherche infructueuse d'un (e) candidat (e) fonctionnaire (quelle que soit la catégorie hiérarchique). Le niveau de recrutement et de rémunération correspondra aux grades et emplois existants dans le tableau des effectifs des différents budgets de la Communauté de Communes,

Dit, que les postes de : chargé(e) de mission du Contrat d'Objectif Territorial et de chargé(e) de mission de l'expérimentation TZCLD sont éligibles au contrat de projet conformément à l'article L 322.24 du Code Général de la Fonction Publique. Ces contrats seront signés pour une période de 3 ans,

Décide, que la rémunération du chargé(e) de mission du Contrat d'Objectif Territorial sera calculée par référence à un indice brut de la grille indiciaire du grade d'ingénieur, en tenant compte des fonctions occupées, de la qualification détenue, ainsi que son expérience. Il bénéficiera également du régime indemnitaire instauré à la CCPAL,

Décide, que la rémunération du chargé(e) de mission de l'expérimentation TZCLD sera calculée par référence à un indice brut de la grille indiciaire du grade d'attaché, en tenant compte des fonctions occupées, de la qualification détenue, ainsi que son expérience. Il bénéficiera également du régime indemnitaire instauré à la CCPAL,

Accusé de réception en préfecture 084-200040624-20221208-2022-110-DE Date de télétransmission : 12/12/2022 Date de réception préfecture : 12/12/2022 Page 2 sur 3

Dit, que ces contrats de projet sont renouvelables par reconduction expresse lorsque le projet ne sera pas achevé au terme de la durée initialement déterminée. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

Autorise, le Président à recruter et à signer les contrats,

Autorise, le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Dit, que les crédits nécessaires seront inscrits aux différents budgets de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,
M. Frédéric SACCO



Le Président,
M. Gilles RIPERT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Mise en ligne le : 21/12/2022

Grades	Catégorie	Emplois permanents TC	Emplois permanents à TNC	Total	Pourvu	Vacant
Emplois fonctionnels		1	0	1	1	0
Directeur général des services	A	1		1	1	
Filière administrative		40	0	40	35	5
Attaché	A	7		7	5	2
Attaché principal	A	2		2	2	
Attaché hors classe	A	1		1	1	
Rédacteur	B	7		7	6	1
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	3		3	3	
Adjoint administratif territorial	C	10		10	8	2
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	4		4	4	
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	6		6	6	
Filière culturelle		20	2	22	21	1
Professeur E.E.A. Classe Normale	A	1		1	1	
Professeur E.E.A. Hors Classe	A	1		1	1	
Assistant Enseignement Artistique Principal 1ère Classe	B	10	1	11	10	1
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	7	1	8	8	
Adjoint territorial du patrimoine	C	1		1	1	
Filière médico-sociale		2	0	2	2	0
Educateur de Jeunes Enfants	A	1		1	1	
Infirmier en Soins Généraux Hors Classe	A	1		1	1	
Filière police municipale		1	0	1	1	0
Garde champêtre chef	C	1		1	1	
Filière technique		17	0	17	14	3
Ingénieur	A	4		4	3	1
Ingénieur Principal	A	1		1	1	
Technicien	B	3		3	2	1
Adjoint technique territorial	C	6		6	5	1
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	2		2	2	
Agent de Maitrise principal	C	1		1	1	
Hors filière		2	0	2	1	1
Contrat aidé		1		1	0	1
Emplois spécifiques - professeur de musique		1		1	1	
Total général		83	2	85	75	10

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20221208-2022-110-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Budget Petite Enfance

Grades	Catégorie	Emplois permanents TC	Emplois permanents à TNC	Total	Pourvu	Vacant
Filière administrative		1	1	2	2	0
Attaché Principal	A	1		1	1	
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C		1	1	1	
Filière animation		25	3	28	27	1
Adjoint territorial d'animation	C	14		14	13	1
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	12	3	15	15	
Filière médico-sociale		30	3	33	32	1
Educateur de Jeunes Enfants	A	13	2	15	14	1
Infirmier en Soins Généraux	A	3		3	3	
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe normale	B	8	1	9	9	
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe supérieure	B	6		6	6	
Filière technique		22	3	25	24	1
Adjoint technique territorial	C	8	1	9	9	
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	14	2	16	16	
Sans filière		4	0	4	3	2
Contrat aidé		1		1		1
Apprentis		2		2	2	
Total général budget petite enfance		82	10	92	89	3

Budget Office de tourisme

Grades	Catégorie	Emplois permanents TC	Emplois permanents à TNC	Total	Pourvu	Vacant
Filière administrative		12	0	12	11	1
Attaché	A	1		1	1	
Rédacteur	B	1		1	1	
Adjoint administratif territorial	C	4		4	3	1
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	6		6	6	
Hors filières		1	0	1	0	1
Apprenti		1		1		1
Total général		13	0	13	11	2

Budget Assainissement

Grades/emplois	Catégorie	Emplois permanents TC	Emplois permanents à TNC	Total	Pourvu	Vacant
Filière technique		1	0	1	1	
Technicien Principal de 1ère Classe	A	1		1	1	
Hors filières - personnel de droit privé		17	0	17	17	
Agent technique eau et assainissement		3		3	3	
Assistant(e) Administratif(ve)		2		2	2	
Assistant(e) administratif(ve) chargée d'accueil		2		2	2	
Chargé(e) de relations usagers		1		1	1	
Conducteur(rice) de station épuration		1		1	1	
Contrôleur(euse) ANC		1		1	1	
Electromécanicien(ne)		1		1	1	
Directeur adjoint - service eau & assainissement		1		1	1	
Responsable pôle exploitation		1		1	1	
Technicien(ne) études et travaux		1		1	1	
Technicien(ne) chargé des marchés d'investissement		1		1	1	
Technicien(ne) exploitation		2		2	2	
Total général		18	0	18	18	0

Budget eau potable

Grades/emplois	Catégorie	Emplois permanents TC	Emplois permanents à TNC	Total	Pourvu	Vacant
Filière administrative		2	0	2	2	
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2		2	2	
Filière technique		3	0	3	3	
Ingénieur Principal	A	1		1	1	
Agent de Maîtrise Principal	C	2		2	2	
Hors filières - personnel de droit privé		13	0	13	12	1
Agent technique eau et assainissement		3		3	3	
Assistant(e) Administratif(ve)		1		1	1	
Chargé(e) de facturation		1		1	1	
Contrôleur(euse) ANC et DECI		1		1	1	
Electromécanicien(ne)		1		1	1	
Responsable Pôle usagers		1		1	1	
Technicien(ne) études et travaux		2		2	2	
Technicien(ne) exploitation		2		2	2	
Apprenti		1		1		1
Total général		18	0	18	17	1

TOTAL GENERAL DE TOUS LES BUDGETS	214	12	226	210	16
--	------------	-----------	------------	------------	-----------

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20221208-2022-110-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022

